



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## équipements

Question écrite n° 103703

### Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les baisses tarifaires annoncées par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) pour l'imagerie médicale. Depuis une dizaine d'années, celle-ci fait l'objet de baisses tarifaires qui ont déjà provoqué la fermeture d'un grand nombre de sites. La radiologie permet pourtant le maillage territorial de la spécialité, et l'obtention de diagnostics précis et rapides, gages d'un traitement efficace et allégé. Elle souhaite donc qu'elle lui précise ce qu'elle envisage de faire afin de préserver l'imagerie médicale dans les territoires ruraux.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103703

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [4 avril 2017](#), page 2575

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)